



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 120152

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur la question de l'orientation à l'université afin de mieux préparer les étudiants à l'entrée sur le marché du travail. L'accès aux études supérieures a longtemps été considéré comme la garantie d'une insertion réussie dans la vie active. Aujourd'hui pourtant, alors que 50 % des jeunes accèdent à l'enseignement supérieur et que 40 % y acquièrent un diplôme, on constate que pour nombre d'entre eux l'entrée dans la vie professionnelle reste problématique. Afin de favoriser l'insertion des étudiants dans le monde du travail, le Gouvernement a annoncé une série de mesures d'application immédiate favorisant l'orientation professionnelle. De plus, un délégué interministériel à l'orientation doit proposer un schéma national d'action au ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et au ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Aussi, il lui serait utile de connaître les principaux axes de ce schéma permettant de coordonner l'action gouvernementale afin de renforcer l'orientation professionnelle et de favoriser les passerelles entre l'université et le marché de l'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120152

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2285